

## ÉDITORIAL

# UN SIGNAL D'ALERTE

Un grand merci à tous les syndiqués qui, par leur vote et leur implication dans la campagne, ont permis à la FSU de conserver 5 sièges sur 10 au comité technique académique et au SNES-FSU de garder la majorité dans les CAPA des certifiés et des agrégés.

Mais ces élections sont aussi marquées par une diminution de l'audience du SNES et de la FSU à tous les scrutins, l'écart avec les autres organisations syndicales tout en restant très important, se réduit.

Les voix perdues par la FSU au CTA et par le SNES aux CAPA se sont reportées à la fois vers des organisations syndicales d'accompagnement des projets ministériels et vers des organisations minoritaires prônant le retour à un système éducatif fantasmé à partir de discours trop souvent simplistes. Néanmoins le signal envoyé par les collègues doit nous pousser à réfléchir collectivement sur le sens que l'on doit donner aux résultats de ces élections et doit nous amener à raffermir le lien historique qui existe entre les SNES et les personnels du second degré.

Le travail fourni lors de de dernier mandat, dans un contexte politique et économique difficile, a souvent consisté à défendre des acquis afin que nos statuts restent protecteurs. Il est évident que c'est n'est pas suffisant face aux revendications légitimes d'une profession en souffrance.

C'est en reconstruisant les bases d'une action collective majoritaire que nous pourrons obtenir des avancées significatives. Le SNES appellera l'ensemble des collègues à la mobilisation dès les premières semaines de l'année 2015. D'ici là je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et surtout une année 2015 combative et victorieuse.

*Jean-Pascal Méral,  
Secrétaire général du SNES de l'académie de Bordeaux*

2015

### SOMMAIRE

- P1. ÉDITORIAL
- P2-P3. À LA UNE
- P4-P5. À LA UNE
- P6-P7. ÉLECTIONS PRO. 2014
- P8-P9. ÉLECTIONS PRO. 2014
- P10-P11. ÉLECTIONS PRO. 2014
- P12-P13. ÉLECTIONS PRO. 2014
- P14-P15. ÉLECTIONS PRO. 2014
- P16. DERNIÈRE



## RÉFORME DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE.

**SELON LES ENGAGEMENTS DE LA MINISTRE ET DU RECTEUR, LA CARTE DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE DEVAIT ÊTRE PLUS JUSTE ET PLUS ÉQUITABLE. LE PROJET FINAL EST LOIN DU COMPTE.**

Les indicateurs choisis ne pouvaient pas permettre d'atteindre cet objectif. Bien au contraire dans une académie dont une partie du territoire reste encore rurale, le pourcentage d'élèves en ZUS et la volonté de convergence avec la carte de la politique de la ville excluent certains établissements. Que dire du critère du pourcentage de boursiers ou du pourcentage d'élèves en retard ?

Au-delà des critères, c'est bien la méthode qui pose problème. Est-il concevable de figer le nombre d'établissements alors même que la crise économique a accentué la pauvreté comme le montre notamment le rapport de l'UNICEF et que les inégalités scolaires sont plus que jamais corrélées à l'origine sociale des familles ? Est-il tenable de mettre en œuvre une réforme ambitieuse dans le cadre d'une enveloppe restreinte ? Est-il juste d'exclure du classement les lycées et notamment les LP ? Ou encore les écoles dans lesquelles les CSP défavorisées sont importantes sous prétexte que le collège n'est pas classé car les indicateurs ne permettent pas de prendre en compte la polarisation sociale du secteur ?

Lors du 1<sup>er</sup> groupe de travail (GT) académique, le recteur nous avait présenté les modifications de la carte de l'éducation prioritaire (voir article bulletin n° 198). Dès cette annonce, les établissements exclus se sont mobilisés pour obtenir leur maintien. Ils ont multiplié les actions (pétitions, collèges et écoles morts, blocus, occupation, grèves...). Les personnels et les parents n'ont pas été dupes des promesses d'accompagnement. Ceux qui font ces promesses croient-ils sincèrement que la situation de ces établissements se sera améliorée dans trois ans ? Et si les moyens doivent

être maintenus, pourquoi donc les exclure du classement ?

Le deuxième GT académique s'est tenu le 2 décembre. Le SNES-FSU académique et la CGT éduc'action avaient appelé les collègues à la grève ce jour-là. La délégation SNES-FSU a décidé de quitter le GT car le recteur a confirmé que neuf réseaux devaient sortir, ne laissant aucune marge de négociation et que les seuils de dotation de l'Education prioritaire ne seraient plus limités à 25. Il a réaffirmé que la réforme de l'Education prioritaire était strictement pédagogique et donc déconnectée de la question des moyens et donc des effectifs par classe. FO, le SGEN-CFDT et le SE-UNSA eux sont restés... Puis le 10 décembre, le recteur a fait le choix d'annoncer son projet de carte de l'Education prioritaire non pas aux représentants des personnels dans le cadre du CTA mais directement aux journalistes lors d'une conférence de presse. L'information devait être sous embargo jusqu'à 17H. Restriction que se sont empressés de respecter les journalistes en appelant les établissements pour obtenir les réactions des intéressés à chaud. La FSU dans ces conditions a décidé de boycotter le CTA.

Au final, le projet reste incohérent et injuste. Ainsi en Gironde, les RRS de Guîtres et Lussac sont recalés alors que le collège de Coutras qui se situe dans la même zone avec des indicateurs identiques est classé. Dans les Landes, l'établissement le plus en difficulté au vu de ces quatre indicateurs après avoir été classé dans la 1<sup>ère</sup> mouture disparaît de la version finale à la demande des élus. En

Dordogne, Thiviers est la victime du dernier projet. Dans le Lot et Garonne, le collège de Fumel qui avait été recalé est réintégré mais pas le collège de Monsempron-Libos situé dans la même zone. Dans les Pyrénées Atlantiques, le collège Jeanne d'Albret de Pau est classé mais pas le collège Clermont dont la situation est similaire. Après des semaines d'une lutte exemplaire ne demeurent chez les collègues que la colère, l'incompréhension et un sentiment d'abandon.

Que dire des établissements qui auraient dû être classés mais qui ne le sont pas ?

Si on s'en tient au projet du recteur et en partant du

dernier établissement classé par ses soins, voici la liste non exhaustive des 1ers établissements qui auraient dû être classés : Clermont à Pau, Lanouaille, Coulounieix-Chamiers, Aiguillon, St Ciers sur Gironde, Bassens, Miramont-de-Guyenne, Tonneins, Montpon Ménestrel, F. Mitterrand à Pessac, M. Montaigne à Périgueux, Thiviers, Ambarès...

Au final, certains établissements classés risquent d'avoir des classes à plus de 25. Les établissements sortants ont la promesse de voir leurs moyens maintenus. D'autres non classés et sortants vont bénéficier aussi d'un accompagnement. D'autres encore ou les mêmes auront droit à une convention académique de Priorité Educative aux contours très flous, sorte d'obole donnée pour faire taire la colère. Les moyens seront maintenus trois ou quatre ans cela dépend. Quelle lisibilité ? Quelle cohérence ? Où sont la volonté et l'engagement à réduire les inégalités scolaires et sociales ?



## NOUVELLE CARTE DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

Reste la question du financement. La ministre lénifiante promet de n'abandonner personne et de donner même « une écharpe à Jacques ». Quelle générosité ! Elle promet une allocation progressive des moyens fondée sur un nouvel indicateur social dont la complexité pose d'emblée la question de sa faisabilité. En Gironde, l'IA lui aussi promet beaucoup : le respect des seuils à 25 pour établissements classés, les sortants et ceux faisant partie de la grande ruralité et ne pas dépasser les seuils de 30 pour les autres. Un vrai magicien dans un département où les collèges sont notoirement sous-dotés et qui a besoin d'un plan de rattrapage immédiat de 200 postes rien que pour le second degré. Tout le monde promet beaucoup mais où les moyens seront-ils trouvés dans un budget contraint ? L'éducation prioritaire n'est pas que le

Marche nocturne à Cadillac



problème des seuls établissements classés et sortants. Ses problématiques et son financement risquent d'impacter tous les autres quand il faudra trouver les moyens pour financer cette réforme. Comme l'a dit l'IA de Gironde, il faudra que ceux qui sont dans des situations « meilleures » soient solidaires des autres et donc acceptent de se déshabiller sans protester en dépit des promesses de la ministre. Pourtant, comme l'a mis en avant la mobilisation des réseaux en lutte, la réussite des élèves surtout celles des milieux populaires passe au préalable par des effectifs moins importants et une amélioration des conditions d'enseignement.



Fabienne Sentex

Dpt	Nom de l'établissement	Commune	Maintien ou Entrée	
24	Collège les Marches de l'Occitanie	PIEGUT PLUVIERS	Maintien	
24	Collège Dronne-Double	SAINT AULAYE	Maintien	
24	Collège Jules Ferry	TERRASSON LAVILLEDIEU	Maintien	
24	Collège Olympe de Gouges	VELINES	Maintien	
24	Collège des Trois Vallées	VERGT	Maintien	
33	Collège Pablo Neruda	BEGLES	Maintien	
33	Collège Grand Parc	BORDEAUX	entrée	
33	Collège Francisco Goya	BORDEAUX	Maintien	
33	Collège Léonard Lenoir	BORDEAUX	Maintien	
33	Collège Jacques Ellul	BORDEAUX	Maintien	
REP+	33	Collège Blanqui	BORDEAUX	Maintien
33	Collège Edouard Vaillant	BORDEAUX	Maintien	
33	Collège Aliénor d'Aquitaine	CASTILLON LA BATAILLE	Maintien	
33	Collège Jean Zay	CENON	Maintien	
33	Collège Jean Jaurès	CENON	Maintien	
33	Collège Henri de Navarre	COUTRAS	entrée	
33	Collège Nelson Mandela	FLOIRAC	Maintien	
33	Collège Les Lesques	LESPARRE MEDOC	Maintien	
REP+	33	Collège Georges Lapiere	LORMONT	Maintien
REP+	33	Collège Montaigne	LORMONT	Maintien
33	Collège Pierre de Belleyme	PAUILLAC	Maintien	
33	Collège du Val de Saye	SAINT YZAN DE SOUDIAC	Maintien	
33	Collège Elie Faure	SAINTE FOY LA GRANDE	entrée	
40	Collège Jules Ferry	GABARRET	Maintien	
40	Collège Felix Arnaud	LABOUHEYRE	Maintien	
40	Collège Victor Duruy	MONT DE MARSAN	Maintien	
47	Collège Ducos du Hauron	AGEN	Maintien	
47	Collège Jean Monnet	FUMEL	Maintien	
47	Collège Paul Froment	SAINTE LIVRADE SUR LOT	Maintien	
47	Collège Germillac	TONNEINS	entrée	
47	Collège Anatole France	VILLENEUVE SUR LOT	entrée	
64	Collège Albert Camus	BAYONNE	Maintien	
64	Collège Albert Camus	MOURENX	Maintien	
64	Collège Jeanne d'Albret	PAU	entrée	

## LES ÉTABLISSEMENTS QUI SORTENT DU RÉSEAU ÉDUCATION PRIORITAIRE

Dpt	Nom de l'établissement	Commune
24	Collège Léo Testut	BEAUMONT DU PERIGORD
24	Collège Jean Monnet	LALINDE
24	Collège Léonce Bourliaguet	THIVIERS
33	Collège Marcelin Berthelot	BEGLES
33	Collège Anatole France	CADILLAC
33	Collège Jean Aviotte	GUITRES
33	Collège	LUSSAC
33	Collège François Mauriac	SAINT SYMPHORIEN
33	Collège Aliénor d'Aquitaine	SALLES
40	Collège Jean Marie Lonne	HAGETMAU
40	Collège George Sand	ROQUEFORT
40	Collège Pierre Blanquie	VILLENEUVE DE MARSAN
47	Collège Kléber Thoueilles	MONSEMPRON LIBOS
47	Collège J.Ph. Delmas de Grammont	PORT SAINTE MARIE
64	Collège Henri Barbusse	BOUCAU



## RÉFORME DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE.

- 6 novembre 2014      ➤ Rassemblement devant le collège de Lussac
- 12 novembre 2014   ➤ Rassemblement au collège de Lussac. Grève  
➤ Blocus du collège de Guîtres. Grève  
➤ Manifestation devant le Rectorat de Bordeaux et audience collective réunissant les établissements (Collèges de Bègles, Grand Parc à Bordeaux, de Cadillac, de Guîtres, de Lussac, de Salles, de St Symphorien, Lycées Tregey à Bordeaux et Elie Faure de Lormont)
- 13 novembre 2014   ➤ Grève au RSS de Lussac. Manifestation à Libourne
- 15 novembre 2014   ➤ 1<sup>ère</sup> marche de protestation à Bègles contre la sortie de l'Education prioritaire
- 19 novembre 2014   ➤ Blocage des écoles primaires du RSS de St Symphorien
- 18 ou 19 novembre 2014 ➤ Les enseignants du Fumélois se mettent à nu pour dénoncer l'exclusion de leur établissement de carte de l'Education prioritaire
- 22 novembre 2014   ➤ 2<sup>ème</sup> marche de protestation à Bègles contre la sortie de l'Education prioritaire
- 24 novembre 2014   ➤ Ecole morte dans les établissements du Fumélois
- 25 novembre 2014   ➤ Opération Ecole dans la rue devant le collège Port-Sainte Marie  
➤ Boycott du CA au collège de Salles
- 26 novembre 2014   ➤ Blocus du collège de Salles
- 27 novembre 2014   ➤ Occupation du collège de Guîtres. Occupation du bureau du principal.  
➤ Rassemblement devant le collège de Berthelot à Bègles.
- 29 novembre 2014   ➤ Manifestation décentralisée en Gironde à Bordeaux, Langon et Libourne.
- 2 décembre 2014   ➤ Grève académique  
➤ Grève aux collèges de Port-Ste-Marie et dans les collèges du Fumélois  
➤ Ecoles-Collège morts et grève au RRS de Cadillac  
➤ Rassemblement devant l'IA 64 des enseignants du collège de Clermont
- 3 décembre 2014   ➤ Interruption du CA au collège de Berthelot de Bègles par les parents d'élèves et les enseignants.
- 5 décembre 2014   ➤ Début occupation nocturne du collège Berthelot à Bègles
- 6 décembre 2014   ➤ 3<sup>ème</sup> marche de protestation à Bègles
- 8 décembre 2014   ➤ Occupation nocturne du collège de St Symphorien par les parents d'élèves
- 10 décembre 2014   ➤ Blocage du collège d'Hagetmau
- 9 décembre 2014   ➤ Cadenassage des grilles du collège Berthelot à Bègles  
➤ Occupation des écoles du RSS du Fumélois. Séquestration des enseignants au collège de Fumel  
➤ Défilé nocturne à Cadillac réunissant les parents d'élèves, les enfants et les enseignants.
- 12 décembre 2014   ➤ Occupation de la salle des professeurs du collège de Monsempron-Libos par les parents d'élèves
- 13 décembre 2014   ➤ Manifestation des élus, des parents et des enseignants du RRS de St Symphorien à Bordeaux. Dépôt de 300 pousses de pins. Rencontre impromptue avec le recteur.
- 15 décembre 2014   ➤ Manifestation entre Fumel et Monsempron-Libos : chaîne humaine  
Collège et Ecoles mortes à Monsempron-Libos  
Journée morte à la cité scolaire d'Aiguillon
- 16 décembre 2014   ➤ Occupation nocturne du collège de Port-Sainte-Marie. Opération de saturation des boîtes mail de l'IA 47 et du rectorat de Bordeaux.  
➤ Manifestation devant l'Inspection académique des Landes des RRS de Hagetmau, Roquefort, Villeneuve de Marsan des enseignants et des parents d'élèves
- 17 décembre 2014   ➤ Blocus du collège de Villeneuve de Marsan  
➤ Manifestation à Bordeaux
- 18 décembre 2014   ➤ CTA. Adoption d'un vœu sur l'Education prioritaire par l'ensemble des organisations syndicales présentes sauf l'UNSA qui s'est abstenue.  
➤ Investissement du conseil municipal de Bègles par les parents d'élèves et les enseignants du RRS Berthelot à Bègles  
➤ Investissement du bureau de la principale du collège de Monsempron-Libos

Sur facebook

<https://www.facebook.com/ZEPFUMEL>  
pages facebook, éducation en danger à Bègles  
<https://www.facebook.com/sauvonslerrs>

# À LA UNE

Inspection académique des Landes



Chaine humaine entre Monsempron-Libos et Fumel



Mercredi 17 décembre, manifestation à Bordeaux



Collèges de Lussac et Guîtres



Collège de Port Ste Marié

### LES CONDITIONS DE VOTE

POUR LA PREMIÈRE FOIS, L'ENSEMBLE DES FONCTIONNAIRES DES TROIS VERSANTS DE LA FONCTION PUBLIQUE ÉTAIT APPELÉ À ÉLIRE EN MÊME TEMPS LEURS REPRÉSENTANTS DANS LES COMITÉS TECHNIQUES MINISTÉRIELS, LES CAPN, LES CAPA, LES CAPD ET LES CCP.

En même temps, pas tout à fait car les modalités de vote dans l'éducation nationale n'étaient pas identiques à celle des autres fonctions publiques. Le ministère a maintenu une modalité de vote électronique sur une période d'une semaine alors que dans la fonction publique territoriale comme dans la fonction publique hospitalière, ce sont des solutions de vote traditionnelles (vote à l'urne et/ou par correspondance) qui ont été retenues.

Le vote électronique a été un véritable parcours du combattant pour certains électeurs. Entre

n'ont pas pu vérifier leur inscription sur les listes électorales ou ceux qui ignoraient qu'ils étaient électeurs, notamment une partie des personnels non titulaires.

Une circulaire rectorale précisait avec beaucoup de détails, les différentes étapes de mise en place d'un climat électoral depuis le 22 septembre pour aboutir à l'ouverture des bureaux de vote dans les établissements le dernier jour du scrutin le 4 décembre. L'objectif affirmé et répété du

Le secrétariat témoigne de toute son affection à Henri Jullien. Son engagement et son travail comme trésorier au sein de la section académique de Bordeaux pendant plus de vingt ans, comme élu à la CAPA, ses talents d'organisateur et de modérateur nous manquent. Tout comme ils doivent manquer au S1 du lycée de Pauillac. Nous lui adressons nos amitiés syndicales mais néanmoins sincères !

n'était pas visible. Bureau de vote non installé, absence de signalétique, affichage des plus réduits (une seule affiche), pas de relance auprès des collègues. La participation globale a peu augmenté et pourtant le taux de participation des personnels de direction a été très élevé (plus de 80%) !

Si ces conditions de vote ne sont pas l'élément principal d'explication des résultats de ce scrutin, il n'en demeure pas moins qu'elles placent les personnels dans une situation d'inégalité par rapport aux autres fonctions publiques et conduisent indéniablement à minorer leur place, toutes organisations syndicales confondues, au sein du comité commun des trois fonctions publiques. Il n'est pas acceptable que tous les fonctionnaires qui votent le même jour ne puissent bénéficier des mêmes conditions pour exercer leur droit de vote.

*Jean-Pascal Méral*



l'activation de la boîte professionnelle, le délai d'acheminement des mails de confirmation, l'ouverture des espaces électeurs et les difficultés de connexion, ce sont de nombreux électeurs qui ont été empêchés de voter. Sans parler des collègues qui

rectorat était d'obtenir un taux de participation bien plus élevé qu'en 2011 afin de ne pas disqualifier le vote électronique. Mais force est de constater que les chefs d'établissement n'ont pas rempli leur rôle, dans la majorité des établissements ce climat électoral

## LE CTA

LES TENDANCES AU CTA SONT PROCHES DE CE QUE L'ON A PU NOTER POUR LE CTM.

Une augmentation du nombre d'inscrits provenant principalement des non titulaires et une participation en hausse (+ 3,39 points). La FSU recule en voix (-246) et en parts (-5,70 points). C'est FO qui progresse le plus (+5,65 points) suivi de l'UNSA (+1,63 pts), la progression du SNALC est peu marquée dans notre académie. Le SGEN voit son audience diminuer ce qui entraîne la perte de son siège au CTA, la CGT n'arrive pas à retrouver le siège qu'elle avait perdu en 2011. Donc malgré cette perte d'audience la FSU conserve 5 sièges au CTA et devance la deuxième organisation syndicale de plus de 11 points.

L'analyse de ce scrutin reste difficile. Est ce le positionnement du SNES et de la FSU qu'il faut remettre en cause ? Si c'était le cas : soit le camp de l'accompagnement de la politique ministérielle (UNSA-SGEN) aurait fortement progressé, mais le terrain gagné par l'UNSA est en grande partie compensé par le recul du SGEN. Soit les syndicats qui ont choisi une stratégie strictement protestataire auraient progressé mais ce n'est ni le cas de la CGT ni le cas de SUD.

Reste le cas de FO et du SNALC qui se sont positionnés contre toute évolution de notre système éducatif quitte à flirter avec des approches réactionnaires qui leur ont valu le soutien du collectif Racine et les remerciements du front national.

Quant au SNES-FSU, il a certainement payé sa position de syndicat majoritaire qui, dans une période de crise, est souvent assimilé aux institutions et rendu en partie responsable des difficultés que subissent les collègues au quotidien.

Mais il faut aussi dire que le travail fourni depuis trois ans par le SNES-FSU n'a pas permis d'obtenir d'avancées significatives et visibles par les personnels. Les postes créés dans l'éducation nationale ont été entièrement absorbés par la mise en place de la formation à mi-temps des stagiaires et n'ont pas permis d'éviter une nouvelle dégradation des conditions de travail.

L'analyse du rapport entre le nombre de syndiqués et le nombre de votants pour les listes présentées par le SNES-FSU montre aussi que le lien traditionnel entre le SNES-FSU et la profession est distendu. Il est certainement nécessaire de renouer des liens plus forts entre le S3, les S2 et les sections d'établissements. Le travail dans les instances représentatives ne doit pas nous faire oublier que l'action syndicale doit commencer au plus près du terrain c'est à dire dans les S1.

La nécessaire démocratisation de notre système scolaire implique des remises en cause profondes, des



questionnements qui traversent la profession, le SNES et la FSU en sont représentatifs. Mais pour autant il faut que nos revendications apparaissent plus clairement auprès de la profession. Notre exigence d'une amélioration des conditions morales et matérielles d'exercice de nos métiers doit être réaffirmée en permanence.

*Jean-Pascal Méral*

Francis Valade a quitté les fonctions de secrétaire départemental de la Dordogne. Nous le remercions pour le travail effectué et lui souhaitons une retraite heureuse

### CTA (COMITÉ TECHNIQUE ACADÉMIQUE)

CTA	2008	2011	2014	2008 en %	2011 en %	2014 en %	Variation 2011-2014 des parts en points de %	SIÈGES 2008	SIÈGES 2011	SIÈGES 2014
INSCRITS	45 874	43 295	45 268							
VOTANTS	28 710	17 669	19 963	62,58	40,81	44,10	3,29			
EXPRIMES	27 378	17 016	18 928	95,36	96,30	94,82	-1,48			
<b>FSU</b>	<b>11 605</b>	<b>7 417</b>	<b>7 171</b>	<b>42,39</b>	<b>43,59</b>	<b>37,89</b>	<b>-5,70</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
UNSA	6 744	4 240	5 026	24,63	24,92	26,55	1,63	3	3	3
CGT	2 044	1 198	1 122	7,47	7,04	5,93	-1,11	1		
FO	3 134	1 622	2 873	11,45	9,53	15,18	5,65		1	2
SGEN	2 019	1 471	1 400	7,37	8,64	7,40	-1,24	1	1	
FGAF	1 081	528	646	3,95	3,10	3,41	0,31			
SUD	656	540	570	2,40	3,17	3,01	-0,16			
FAEN			120			0,63	0,63			
Divers	95			0,35						

### LES ÉLUS FSU AU CTA

#### TITULAIRES :

SENTEX Fabienne (SNES-FSU)  
 DUMAND Agnes (SNUipp-FSU)  
 MASSIAS Jean-Luc (SNUEP-FSU)  
 MERAL Jean-Pascal (SNES-FSU)  
 DESTREM Hélène (SNASUB-FSU)

#### SUPLÉANTS :

CALMES CAZALETS Cécile (SNEP-FSU)  
 LEURION Alain (SNES-FSU)  
 DANGUY Graziella (SNUASFP-FSU)  
 BORDE Yves (SNES-FSU)  
 GONZALEZ-FONDRIEST Célia (SNUipp-FSU)

### COMPOSITION DU CTA - 2014



# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2014

## LES RÉSULTATS

### CERTIFIÉS

CERTIFIÉS	2008	2011	2014	Variation effectifs 2011-2014	Variation effectifs 2011-2014 en %	2008 en %	2011 en %	2014 en %	Variation 2008-2011 des parts en points de %	SIEGES 2008	SIEGES 2011	SIEGES 2014
INSCRITS	10408	10035	9907	-128	-1,28%							
VOTANTS	7006	4344	4422	78	1,80%	67,3	43,3	44,6	1,3	19	19	19
EXPRIMÉS	6727	4264	4312	48	1,13%	96	98,2	97,5	-0,7			
<b>SNES FSU</b>	<b>3687</b>	<b>2402</b>	<b>2180</b>	<b>-222</b>	<b>-9,24%</b>	<b>54,8</b>	<b>56,3</b>	<b>50,6</b>	<b>-5,7</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>11</b>
SGEN	631	438	404	-34	-7,76%	9,4	10,3	9,4	-0,9	2	2	2
FO	458	328	482	154	46,95%	6,8	7,7	11,2	3,5	1	1	2
SE UNSA	702	551	635	84	15,25%	10,4	12,9	14,7	1,8	2	2	3
SNALC	494	207	238	31	14,98%	7,3	4,9	5,5	0,6	1	1	1
SUD	385	199	172	-27	-13,57%	5,7	4,7	4,0	-0,7	1	1	
SNCL	122	0	56	56		1,8	0	1,3	1,3			
CGT	248	139	145	6	4,32%	3,7	3,3	3,4	0,1			

### LES ÉLUS CERTIFIÉS FSU (SNES, SNESUP) 11 TITULAIRES, 11 SUPPLÉANTS

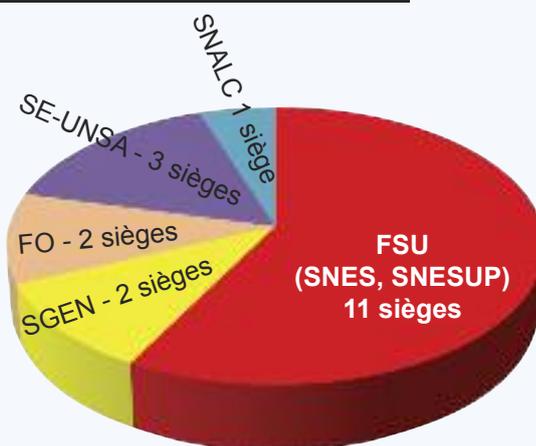
#### HORS CLASSE :

**JEANJEAN Philippe** - hist. géo. - Collège Montaigne, Lormont - 33  
**LEURION Alain** - G. méca. prod. - Lycée L. de Foix, Bayonne - 64  
**DUNORD Marie-Claude** - hist. géo. - Collège A. d'Aquitaine, Bordeaux - 33  
**MERAL Jean-Pascal** - S.E.S - Lycée Sud Médoc, Le Taillan Médoc - 33

#### CLASSE NORMALE :

**FABRE Sylvia** - documentation - Collège J. Chambrelent, Hourtin - 33  
**MASSON Damien** - mathématiques - Collège d'Albret, Dax - 40  
**DUDES Catherine** - hist. géo. - Collège Montaigne, Lormont - 33  
**DELRIEU Gilles** - mathématiques - Collège La Rocal, Bon Encontre - 47  
**HENRY Jennifer** - anglais - Université de Bordeaux, Bordeaux - 33  
**DELBOURG Pierre** - histoire géographie - Collège V. Louis, Talence - 33  
**MASSIERA Marianne** - let. classiques - Collège L. Lenoir, Bordeaux - 33  
**GILARDEAU Bertrand** - lettres modernes - Collège G. Rayet, Floirac - 33  
**DE SAN MATEO Ghislaine** - hist. géo. - Lycée J. B. de Baudre, Agen - 47  
**DESTENAVE Jérémy** - S.V.T - Collège A. Daniel, Ribérac - 24  
**ROCA Elise** - lettres modernes - Lycée G. Crampe, Aire sur l'Adour - 40  
**DUPOUY Fabien** - sc. physiques - Z.R.- Collège P. Dangla, Agen - 47  
**SENTEX Fabienne** - histoire géographie - Collège J. Zay, Cenon - 33  
**SABOURDY Harold** - hist. géo. - Collège P. de Belleyme, Pauillac - 33  
**FUENTES Valérie** - anglais - Lycée J. B. de Baudre, Agen - 47  
**MOMMEJA Vivien** - S.V.T - Collège, Piégut Pluviers - 24  
**CLINQUART Anna** - let. modernes - Collège P. de Belleyme, Pauillac - 33  
**BOURGINE John** - S.E.S - Lycée Val de Garonne, Marmande - 47

### COMPOSITION DE LA CAPA DES CERTIFIÉS 2014



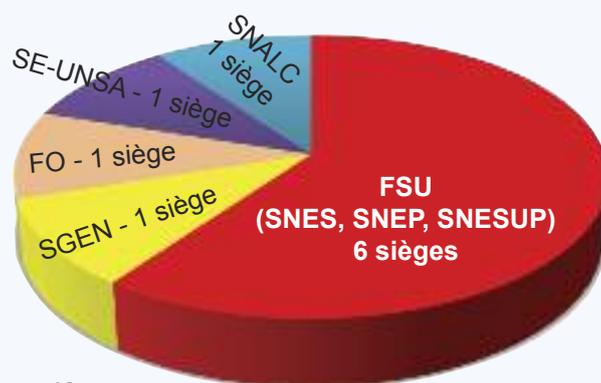
Le SNES-FSU reste majoritaire, mais nous perdons un siège. Le taux de participation progresse moins que pour le CTA. Cette forte abstention doit nous interroger car cette catégorie est au cœur de nos professions.

### AGRÉGÉS

AGREGES	2008	2011	2014	Variation effectifs 2011-2014	Variation effectifs 2011-2014 en %	2008 en %	2011 en %	2014 en %	Variation 2011-2014 des parts en points de %	SIEGES 08	SIEGES 11	SIEGES 14
INSCRITS	2516	2447	2451	4	0,2%							
VOTANTS	1547	1204	1196	-8	-0,7%	61,5	49,2	48,8	-0,4	9	10	10
EXPRIMES	1488	1175	1172	-3	-0,3%	96,2	97,6	98,0	0,4			
<b>SNES FSU</b>	<b>777</b>	<b>701</b>	<b>608</b>	<b>-93</b>	<b>-13,3%</b>	<b>52,2</b>	<b>59,7</b>	<b>51,9</b>	<b>-7,8</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>6</b>
SGEN	198	170	135	-35	-20,6%	13,3	14,5	11,5	-3,0	1	1	1
FO	100	59	110	51	86,4%	6,7	5	9,4	4,4			1
SE UNSA	128	80	103	23	28,8%	8,6	6,8	8,8	2,0	1		1
SNALC	232	129	169	40	31,0%	15,6	11	14,4	3,4	1	1	1
CGT	53	36	47	11	30,6%	3,6	3,1	4,0	0,9			

Une participation qui baisse légèrement (-0,4 points). Nous restons majoritaires dans ce corps malgré la perte de deux sièges dont un était fragile car obtenu uniquement à la plus forte moyenne en 2011. Les sièges perdus sont gagnés par le SNALC et FO.

### COMPOSITION DE LA CAPA DES AGRÉGÉS 2014



**LES ÉLUS AGRÉGÉS FSU (SNES, SNESUP, SNEP)**  
6 TITULAIRES, 6 SUPPLÉANTS

### HORS CLASSE :

- CAMPAGNOLLE Marianne** - mathématiques - Lycée V. Duruy, Mt de Marsan - 40
- MONGELARD Marie-Pierre** - histoire - Collège la Rocal, Bon Encontre - 47
- RICHARD François** - géographie - Lycée des Graves, Gradignan - 33
- VAYSSE Guy** - EPS - Lycée Pape Clément, Pessac - 33

### CLASSE NORMALE :

- DUMOULIN Mathieu** - mathématiques - Collège A. d'Aquitaine, Bordeaux - 33
- MICHELON Corinne** - sciences physiques - Lycée Saint Louis, Bordeaux - 33
- MELEIRO Eric** - génie électrique - Université de Bordeaux, Talence - 33
- CALMES CAZALETS Cécile** - EPS - Lycée F. Magendie, Bordeaux - 33
- GARRET Nicolas** - sciences physiques - Lycée Saint John Perse, Pau - 64
- BUQUET Camille** - anglais - Z.R - Collège, Port Ste Marie - 47
- LEROY Julien** - mathématiques - Lycée Sud des Landes, St Vincent de Tyrosse - 40
- MOLLET Sonia** - lettres classiques - Lycée V. Duruy, Mont de Marsan - 40

### CPE

CPE	2008	2011	2014	Variation effectifs 2011-2014	Variation effectifs 2011-2014 en %	2008 en %	2011 en %	2014 en %	Variation 2011-2014 des parts en points de %	SIEGES 2008	SIEGES 2011	SIEGES 2014
INSCRITS	580	544	530	-14	-2,6							
VOTANTS	488	296	341	45	15,2	84,1	54,4	64,3	9,9	8	8	8
EXPRIMES	462	285	326	41	14,4	94,7	96,3	95,6	-0,7			
<b>SNES FSU</b>	<b>232</b>	<b>121</b>	<b>140</b>	<b>19</b>	<b>15,7</b>	<b>50,2</b>	<b>42,5</b>	<b>42,9</b>	<b>0,4</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
SGEN	116	74	74	0	0,0	25,1	26	22,7	-3,3	2	2	2
FO	27	17	22	5	29,4	5,8	6	6,7	0,7			
SE UNSA	87	73	86	13	17,8	18,8	25,6	26,4	0,8	1	2	2

**LES ÉLUS CPE SNES**  
4 TITULAIRES, 4 SUPPLÉANTS

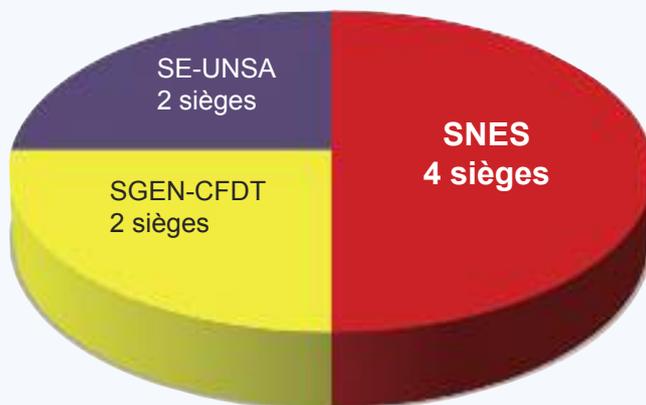
**COMPOSITION DE LA CAPA DES CPE 2014**

#### HORS CLASSE :

**VITORINO Antonio** - ZR - Collège Arthur Rimbaud - Saint-Astier - 24  
**ROBERT Dominique** - Collège François Mitterrand - Pessac - 33

#### CLASSE NORMALE :

**CASTRE Vanessa** - Z.R. Gironde - LP des Menuts - Bordeaux - 33  
**ROY Cedrine** - Collège - Carbon Blanc - 33  
**LABOURET Daniel** - Lycée professionnel Haute-Vue - Morlaas - 64  
**MORATA Sophie** - Collège - Arzacq Arraziguat - 64  
**MATHIEU Stéphanie** - EREA Joel Jeannot - Trelissac - 24  
**MONTAGUT Joël** - Collège Henri IV - Nay - 64



Les CPE ont eu une participation bien plus élevée que les autres corps ce qui permet au SNES-FSU de progresser en voix. La répartition des sièges reste inchangée par rapport à 2011.

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2014

## LES RÉSULTATS

### DCIO-COPSY

COPSY DCIO	2008	2011	2014	Variation effectifs 2011-2014	Variation effectifs 2011-2014 en %	2008 en %	2011 en %	2014 en %	Variation 2011-2014 des parts en points de %	SIEGES 2008	SIEGES 2011	SIEGES 2014
INSCRITS	179	156	142	-14	-9,0							
VOTANTS	158	112	100	-12	-10,7	88,3	71,8	70,4	-1,4	5	5	5
EXPRIMES	142	109	94	-15	-13,8	89,9	97,3	94,0	-3,3			
<b>SNES FSU</b>	<b>102</b>	<b>63</b>	<b>48</b>	<b>-15</b>	<b>-23,8</b>	<b>71,8</b>	<b>57,8</b>	<b>51,1</b>	<b>-6,7</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
SGEN	40	26	29	3	11,5	39,2	23,9	30,9	7,0	1	1	1
FO		20	17	-3	-15,0	0	18,3	18,1	-0,2		1	1

#### LES ÉLUS SNES : 3 TITULAIRES, 3 SUPPLÉANTS

##### Directeurs de centre d'information et d'orientation

**DESHAYES Sylvie** - C.I.O. Bordeaux Sud - Bègles - 33

**SABATIER Jean** - C.I.O. - Bergerac - 24

##### Conseillers d'orientation - psychologues

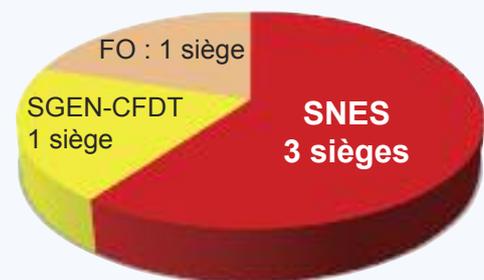
**BORDE Yves** - C.I.O. - Périgueux - 24

**FRANCO Philippe** - C.I.O. - Bergerac - 24

**ROGIER Emmeline** - C.I.O. Bordeaux rive droite - Cenon - 33

**SOUSA Jaime** - C.I.O. - Langon - 33

#### COMPOSITION DE LA CAPA DCIO-COPSY



Le SNES-FSU reste majoritaire dans cette catégorie mais le transfert de quelques voix d'un syndicat à l'autre peut entraîner des variations en pourcentage élevées à cause d'un nombre d'inscrits faible et en diminution.

### PEGC

PEGC	2008	2011	2014	Variation effectifs 2011- 2014	Variation effectifs 2011-2014 en %	2008 en %	2011 en %	2014 en %	Variation 2011-2014 des parts en points de %	SIEGE S 2008	SIEGE S 2011	SIEGE S 2014
INSCRITS	469	210	108	-102	-48,6%							
VOTANTS	364	102	47	-55	-53,9%	77,6	48,6	43,5	-5,1	3	3	3
EXPRIMES	351	99	47	-52	-52,5%	96,4	97,1	100	2,9			
<b>SNES FSU</b>	<b>123</b>	<b>48</b>	<b>21</b>	<b>-27</b>	<b>-56,3%</b>	<b>35</b>	<b>48,5</b>	<b>44,7</b>	<b>-3,8</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
SGEN	25			0		7,1						
FO	15	5		-5	-100,0%	4,3	5,1		-5,1			
SE UNSA	128	28	16	-12	-42,9%	36,5	28,3	34	5,7	2	1	1
SNCL	45		10	10		12,8		21,3	21,3			
SNALC		18		-18	-100,0%	0	18,2		-18,2			
CGT	15			0		4,3						

Dans un corps en très forte diminution (108 inscrits) la répartition des sièges reste identique à celle de 2011, le SNES et le SNUIPP conservent leurs deux sièges et l'UNSA un.

#### LES ÉLUS FSU (SNES, SNUIPP) 2 TITULAIRES, 2 SUPPLÉANTS

**LAULAN Bruno** - Collège - SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC (33)

**ELHORGA Jean Michel** - Collège Simin Palay - LESCAR (64)

**LEONARD Solange** - Collège Les Châtenades - MUSSIDAN (24)

**LEBLOND Didier** - Collège Saint-Exupéry - PARENTIS-EN-BORN (40)

#### COMPOSITION DE LA CAPA DES PEGC 2014



### NON-TITULAIRES ENSEIGNANTS/CPE/COPSY

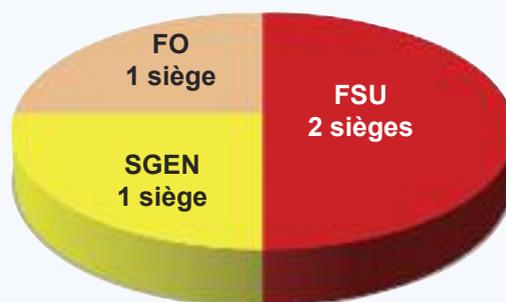
NON-TITULAIRES ENSEIGNANTS/CPE/COPSY	2008	2011	2014	Variation effectifs 2011-2014	2008 en %	2011 en %	2014 en %	Variation 2011-2014 des parts en points de %	SIEGES 2008	SIEGES 2011	SIEGES 2014
INSCRITS	1895	1425	1616	191							
VOTANTS	549	367	473	106	29	25,8	29,3	3,5	4	4	4
EXPRIMÉS	531	363	457	94	96,7	98,9	96,6	-2,3			
<b>SNES FSU</b>	<b>142</b>	<b>150</b>	<b>153</b>	<b>3</b>	<b>26,7</b>	<b>41,3</b>	<b>33,5</b>	<b>-7,8</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
SGEN	59	43	82	39	11,1	11,8	17,9	6,1			1
FO	39	59	94	35	7,3	16,3	20,6	4,3		1	1
SE UNSA	55	45	64	19	10,4	12,4	14,0	1,6			
SNALC	27	1	6	5	5,1	0,3	1,3	1,0			
SNCL	14		5	5	2,6	0	1,1	1,1			
CGT	90	53	36	-17	16,9	14,6	7,9	-6,7	1	1	
SNETAA	105			0	19,8	0		0,0	1		
SUD		10	17	7		2,8	3,7	0,9			
UDAS		2		-2		0,6		-0,6			

### LES ÉLUS FSU À LA CCPA DES NON-TITULAIRES ENSEIGNANTS/CPE/COPSY 2 TITULAIRES, 2 SUPPLÉANTS

VILLAR Denis (SNES-FSU)  
 CHAGNAUD Armelle (SNUEP-FSU)  
 DISCAMPS Delphine (SNES-FSU)  
 HUBIN Lionel (SNEP-FSU)

Un taux de participation en progrès mais qui reste inférieur de plus de 10 points à celui des autres catégories. Le champ électoral s'est élargi cette année, intégrant notamment les contractuels de la formation continue. Ce qui explique le gain d'un siège pour le SGEN. La FSU conserve ses deux sièges.

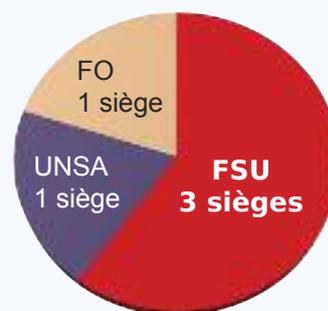
### COMPOSITION DE LA CCPA



### PERSONNELS DE VIE SCOLAIRES

AED	2008	2011	2014	Variation effectifs 2011-2014	2008 en %	2011 en %	2014 en %	Variation 2011-2014 des parts en points de %	SIEGES 2008	SIEGES 2011	SIEGES 2014
INSCRITS	3601	3544	3783	239							
VOTANTS	863	208	313	105	24	5,9	8,3	2,4	5	5	5
EXPRIMES	837	187	299	112	97	89,9	95,5	5,6			
<b>SNES FSU</b>	<b>297</b>	<b>94</b>	<b>115</b>	<b>21</b>	<b>35,5</b>	<b>50,3</b>	<b>38,5</b>	<b>-11,8</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>3</b>
SGEN	45	14	28	14	5,4	7,5	9,4	1,9			
FO	105	18	38	20	12,5	9,6	12,7	3,1	1		1
SE UNSA	100	16	59	43	11,9	8,6	19,7	11,1			1
SNALC	14	6	1	-5	1,7	3,2	1,7	-1,5			
SNETAA	6			0	0,7	0		0,0			
SNCL	26		5	5	3,1	0	1,7	1,7			
CGT	244	24	34	10	29,2	12,8	11,4	-1,4	2	1	
SUD		14	19	5		7,5	6,4	-1,1			
UDAS		1		-1		0,5		-0,5			

C'est dans cette catégorie que la participation est la plus faible, 8,3 % seulement. Le vote sur sigle pénalise peut-être la FSU dont le logo est moins connu chez ces personnels. Nous perdons un siège. C'est aussi une catégorie très hétérogène mais qui ne doit pas être négligée car elle est numériquement plus importante que celle des agrégés par exemple.



Avec le renouvellement des CAPA et CCP des camarades du SNES ont choisi de ne pas se représenter ou se préparent à faire valoir leurs droits à la retraite. Le rôle de commissaire paritaire est un travail de l'ombre souvent méconnu mais qui demande une vraie expertise pour suivre les dossiers de centaines de collègues avec succès.

Le secrétariat académique su SNES Bordeaux souhaite vivement remercier ces camarades pour leur investissement, leur travail et leur dévouement au service de tous.

BAILANGER Stéphane *Agrégé*,  
 BAQUE Elisabeth *CPE*,  
 BARTIER Chantal *Certifiée*,  
 BLADANET Valérie *Certifiée*,  
 CAYRE Anne-Laure *Agrégée*,  
 CLUZEAU Cécile Marie *Agrégée*,  
 DESCO Cyrille *CPE*,  
 FERRET Christian *CPE*,  
 FRAYER Sylvie *Certifiée*,  
 GOYHETCHE Alain *Certifié*,  
 GUILHEM Laure *Certifiée*,  
 LACATON Stéphanie *COPSY*,  
 LAMOTHE Fabienne *CPE*,

LAPEYRONNIE Carole *Contractuelle enseignante*,  
 LARROUY Isabelle *Certifiée*,  
 LEMAIRE Maryline *COPSY*,  
 LEVY Frédérique *CPE*,  
 LOUSTALET-SENS Sandra *COPSY*,  
 MORESMAU Valérie *Agrégée*,  
 NGUYEN Mai *Certifiée*,  
 ROA Jean-Antoine *CPE*,  
 ROBERT Marie-Rose *PEGC*,  
 ROHOF Marie-Catherine *CPE*,  
 ROSSIGNOL Isabelle *Agrégée*,  
 ROUSSILLE-DUMERC Maryse *CPE*,  
 SIMON Pierre *Agrégé*.

## CHSCT - NOUVELLE RÉPARTITION DES SIÈGES

### CHSCT académique

FSU	4 sièges
UNSA	2 sièges
FO	1 siège

### CHSCTD Dordogne

FSU	4 sièges
UNSA	3 sièges

### CHSCTD Gironde

FSU	3 sièges
UNSA	2 sièges
FO	2 sièges

### CHSCTD Landes

FSU	3 sièges
UNSA	2 sièges
FO	2 sièges

### CHSCTD Lot et Garonne

FSU	4 sièges
UNSA	2 sièges
FO	1 siège

### CHSCTD Pyrénées Atlantiques

FSU	3 sièges
UNSA	3 sièges
FO	1 siège

## SNES S3 BORDEAUX

138 rue de Pessac  
33000 Bordeaux  
Tél. 05 57 81 62 40  
Fax : 05 57 81 62 41  
Courriel : s3bor@snes.edu

### PERMANENCES

du lundi au jeudi de 14h à 17h30  
le vendredi de 14h à 17h  
www.bordeaux.snes.edu  
twitter @SNESBordeaux

### S2 DORDOGNE

Bourse du Travail  
rue Bodin 24000 Périgueux  
Tél. 05 53 05 17 58  
Fax : 05 53 05 17 57  
Port. 06 12 51 76 70  
snes24@orange.fr  
twitter : @Snes24

### S2 GIRONDE

138 rue de Pessac  
33000 Bordeaux  
Tél. 05 57 81 62 44  
Port. 06 85 87 29 17  
s2gironde@bordeaux.snes.edu

### S2 LANDES

Maison des syndicats  
97 place caserne Bosquet  
40000 Mont de Marsan  
Tél. 05 58 93 39 35  
Fax : 05 58 05 92 65  
Port. 06 85 34 35 87  
snes40@orange.fr

### S2 LOT ET GARONNE

14 rue Jean Terles  
47000 Agen  
Tél/Fax : 05 53 47 13 47  
Port. 06 07 55 96 39  
snes47@wanadoo.fr

### S2 PYRÉNÉES ATLANTIQUES

11 avenue Edouard VII  
64000 Pau  
Tél/Fax : 05 59 84 22 85  
Port. 06 85 34 15 07  
snes-64@bordeaux.snes.edu

UN STAGE ANIMÉ PAR SANDRINE CHARRIER, SECRÉTAIRE NATIONALE DU SNES, ET LAURENT TALBOT, UNIVERSITAIRE, CHERCHEUR EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION, S'EST TENU À BORDEAUX SUR CE SUJET LE 12 NOVEMBRE DERNIER.

L'évaluation des élèves est un sujet d'actualité, brûlant même, avec la Conférence sur l'Évaluation organisée par le Ministère de L'Éducation en décembre, et important tant elle touche à nos missions et statuts mais aussi à la façon d'enseigner.

Ce stage nous a permis de réfléchir et de débattre de questions telles que « doit-on tout évaluer ? ». Cette question, qui était en jeu dans la note de Vie Scolaire dont nous avons obtenu l'abandon, et dans le socle, revient en force avec la volonté du Ministère d'obtenir une prise en compte par l'École de l'éducation informelle, c'est à dire les compétences développées par les élèves à l'extérieur, par exemple dans un club de foot ou le fait de s'occuper de ses frères et sœurs (sic). Cela signifierait la mise en place de parcours, en lien avec les enseignements et l'éducation informelle, qui seraient personnalisés et évalués. Un projet de bulletin scolaire allant dans ce sens a été présenté par le DEGESCO en juillet 2013... sans suite pour le moment !

Comment ne pas lier cette idée avec le postulat de départ de la Conférence Nationale sur l'évaluation des élèves qui est que la souffrance des élèves provient des effets négatifs de l'évaluation telle que nous la pratiquons en France et du découragement qu'elle induit ?

Comment ne pas penser aussi dès que ces sujets sont abordés aux débats sur les compétences transversales, que l'Institution a voulu absolument introduire via le LPC... Et bien sûr au débat sur l'abandon des notes ! La pression hiérarchique dans ce sens est très forte, toujours abordée comme étant LA solution aux difficultés des élèves. Or les bilans qu'en tirent tant Sandrine Charrier que Laurent Talbot sont bien plus nuancés... Les classes sans notes sont le fait de collègues motivés, qui veulent réfléchir en collectif et trouver un nouveau souffle. Ils constatent un climat de classe apaisé mais pas de résultats différents

pour les élèves ! Les collègues ajoutant que cela prend un temps fou et qu'il est inenvisageable pour eux de généraliser cette expérimentation à tout un établissement.

Nous avons également abordé la question des différentes finalités de l'évaluation, parfois contradictoires : ainsi la notation utilisée dans l'orientation pour mesurer les chances de réussite de l'élève dans un parcours donné. Or cette note a une fonction pédagogique, celle d'encouragement le plus souvent, mais elle est prise « telle quelle » pour orienter. Nous sommes ainsi pris entre des injonctions paradoxales : ne pas noter « trop sec » pour ne pas décourager mais aussi certifier d'un niveau atteint ou pas. C'est le cas en seconde par exemple où la moyenne permet à l'institution d'orienter des élèves

vers la série S, alors même que tout le monde sait que le niveau n'est pas celui attendu... De plus, ces notes obtenues par les élèves sont ensuite instrumentalisées pour classer les établissements !

Le débat a porté aussi sur les comparaisons internationales des systèmes éducatifs telles que les dressent les enquêtes PISA, souvent utilisées pour critiquer l'éducation publique, et les enseignants, en France. Or, si ces dernières posent de nombreux problèmes méthodologiques (traduction, pertinence des questions, forme des tests etc.), elles montrent bien qu'en France, l'écart entre très bons élèves et très en difficulté est plus important que dans la plupart des pays.

La question de l'échec scolaire doit donc être au centre des débats sur l'évaluation, et c'est à ce titre que l'apport de Laurent Talbot a été intéressant. Il a précisé d'emblée qu'il n'avait pas de « bonne méthode » à

proposer mais des pistes de réflexion sur la façon dont certaines pratiques permettent de réduire les écarts entre les élèves.

Ainsi, après avoir défini la notion de compétence (aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs et de savoir-faire permettant de réaliser une tâche), il a présenté trois types de compétences : les compétences de niveau 1 (procédures « automatisables », connaissances déclaratives), les compétences de niveau 2 (mobilisation à bon escient de connaissances déclaratives) et les compétences de niveau 3 (activité complexe et inédite). Selon lui, il convient d'arriver à prendre conscience des différents niveaux de compétences et de faire en sorte que dans notre

enseignement comme dans nos évaluations, il y ait ces différents niveaux, de manière à ce que tous les élèves y trouvent leur compte. Enfin, il a terminé sur l'importance

des représentations positives : postulat de l'éducabilité cognitive, gestion didactique (rappels constants des compétences de base, explicitation des attentes etc.), pratiques d'évaluation formative puis sur quelques éléments de décimologie sur le caractère subjectif de l'évaluation.

Une journée intéressante et enrichissante car nous permettant de réfléchir, sans les postulats et injonctions de l'institution, sur l'évaluation et ses enjeux. Or, si nous voulons être pleinement des enseignants concepteurs de notre métier nous ne pouvons nous passer de cette réflexion collective sur l'enseignement et les apprentissages !

